Jean-Baptiste André Godin à monsieur Depret-Béghin, 3 juin 1847

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Depret-Béghin *est destinataire de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (2)
Collation1 p. (66)
Nature du documentCopie manuscrite
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888), Jean-Baptiste André Godin à monsieur Depret-Béghin, 3 juin 1847, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 19/09/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26389

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)
DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26389?context=pdf

(Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·eGodin, Jean-Baptiste André (1817-1888)
Date de rédaction3 juin 1847
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireDepret-Béghin
Lieu de destinationLille (Nord)

Description

RésuméGodin répond tardivement à la lettre de Depret-Béghin du 28 mai 1847 relative à 4 meules anglaises de 1,40 m de diamètre, dont Godin a un besoin pressant, et sur la fourniture de coke : le prix du coke livré par Depret-Béghin à Longchamps n'est, admet Godin, que légèrement supérieur à celui qui lui est livré par voiture, mais il craint de perdre davantage à cause de la diminution du poids dans les différentes manutentions liées au transport par bateau.

Mots-clés

Appareils et matériels, Finances d'entreprise, Fonderies et manufactures "Godin", Ressources naturelles, Transport de marchandises
Lieux citésLongchamps, Vadencourt (Aisne)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomDepret-Béghin
GenreHomme
Pays d'origineInconnu
ActivitéIndustrie (grande)
BiographiePropriétaire de houillères et marchand de charbon et de métaux à Lille (Nord) dans la première moitié du XIXe siècle.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 29/06/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/26389?context=pdf

1844 66

mars
26 mai

Monsieur Fievet

je ne peux m'empecher de vous adresser mes remerciments pour la leçon officieuse que vous venez de me faire et de vous avouer mon ignorance dans la maniere de traiter les affaires. car je n'avais pas compris par les termes de votre premiere lettre que le motif de votre refus provenait des termes du mandat qui vous a été presenté ma nouvelle traite a donc été mise en circulation votre second refus fera de nouveaux frais cela me servira de gouverne pour l'avenir

j'ai l'h de vs saluer

lille
3 juin

Monsieur Depret Reghin

je peux seulement repondre a votre lettre datée du 26 coulé a laquelle je peux seulement repondre. quoique j'aie un tres pressant besoin des 4 meules 8 pieds anglais (1 metre 40 c de diametre). il est vrai qu'il y a une legère difference dans le pris du coke que vous m'offrez rendu a Lonchamp ~~avec~~ celui ~~qu'en~~ je recois par voiture mais je crains de perdre au dela de cette difference sur le poids par les differentes manutentions qu'il serait obligé de subir dans le transport par bateau vous pourrez me dire d'ailleurs par votre pres[illegible] lettre quels dont les moyens de verification que vous admettez pour cette Marchandise

agreez

St quentin
4

Monsieur Damaye

en reponse a votre derniere datée d'hier dont les termes me paraissent un peu durs et très deplacés surtout d'apres les explications que je vous ai données par ma lettre